

LA CFE CGC ET L'EGALITE PROFESSIONNELLE

Qu'est ce que le réseau équilibre Confédéral ?

Le Réseau Equilibre est né en 2004. Pour la Confédération CFE-CGC, le but de ce réseau était de créer un laboratoire d'idées sur deux champs étroitement liés : L'Egalité Professionnelle et la Mixité Professionnelles ainsi que la Conciliation des Temps de Vie. En 2009, grâce aux travaux du Réseau, notre Confédération est maintenant incontournable sur ce sujet.

Qui en fait partie ?

C'est un rassemblement de femmes et d'hommes CFE-CGC issus d'entreprises, des syndicats, de fédérations, de branches, des unions départementales et régionales qui travaillent ensemble et sont force de propositions sur le thème de l'égalité professionnelle (voir le site cfecgc.org onglet réseau équilibre)

Pourquoi faire ?

Pour être informés de tout ce qui se fait en matière d'égalité professionnelle (aspects sociaux, légaux, humains, pratiques etc...) et décliner à l'aide d'une « boîte à outils des actions pratiques » en entreprise, dans les branches, les unions territoriales.

Quelles sont les actions des Réseaux Equilibre :

- **inciter** les DRH et les patrons à fournir des Rapports de Situation Comparée (RSC) et **faire effectuer** les rattrapages salariaux si nécessaire (avant 2010 sinon : sanctions financières),
- **inciter** l'entreprise à négocier des accords égalité professionnelles,
- **suivre** l'application des accords dans l'entreprise,
- **former** les militants, délégués du personnel, délégués syndicaux, élus CE aux enjeux de l'égalité professionnelle en s'appuyant sur les textes réglementaires,
- **participer et réaliser** des actions et projets au niveau des commissions égalité professionnelles (commission obligatoire en entreprise à partir de 200 salariés),
- **négocier** des accords de branche spécifiques pour l'égalité professionnelle (métallurgie, chimie, bâtiment, banque etc...),
- **organiser** des colloques internes à la CFE-CGC avec des représentants de l'état (Délégué (e) Régionale et/ou Départementale aux droits des femmes et à l'égalité), de l'éducation (Mission filles-garçons du Rectorat), Patronat (CGPME ou Medef), des entreprises en région (Bourgogne, Bretagne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Rhône-Alpes, Ile de France) (voir site cfecgc.org onglet réseau équilibre),
- **organiser** chaque année une manifestation originale à l'occasion de la journée de la femme le 8 mars (colloque en 2007 à la confédération, saynètes de théâtre et micro trottoir en 2008 avec débat dans un théâtre Parisien et en 2009 grand colloque en Région),
- **promouvoir** l'égalité professionnelle via les médias (presse écrite et télévisée),
- **participer** activement au CSEP (Conseil Supérieur de l'Egalité Professionnelle) ainsi qu'aux réunions ministérielles,
- **représenter** les syndicats au niveau du bureau du label égalité et **participer** à la commission du label égalité,

Ne pas s'isoler et partager ses idées sur l'égalité professionnelle :

La CFE-CGC ne travaille pas seule, elle fait partie de plusieurs réseaux et réalise des actions concrètes :

- **Tempora - Qualitemps** Projets Européens avec le **CNIDFF** (Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et le **FSE (Fonds Social Européen)**, Projet 2008 « Prenons le temps d'être père »,
- **Service des Droits aux Femmes et de l'Egalité** : Rencontres avec d'autres pays européens sur l'égalité professionnelle (Birmingham 2007 – Bruxelles 2008 – Lille 2009)
- **CEC** (Confédération Européenne des Cadres), échanges avec d'autres pays sur la problématique des femmes cadres dans les entreprises européennes (Bruxelles 2007),
- **ORSE (Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises)**, participation à la réalisation du guide sur l'égalité professionnelle 2009 et soutien au guide sur la parentalité en 2008,
- **ANDRH** (Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines) – Travaux sur l'égalité professionnelle et la diversité,
- **HALDE** (Haute Autorité de Lutte contre les discriminations et pour l'Egalité). La CFE-CGC fait partie du comité consultatif de la HALDE,
- **CIDF** (Centre d'Information des Droits aux Femmes) – Plusieurs partenariats en Région ,
- **L'Etat** (Signature de l'accord National Interprofessionnel en 2004 – Conférence sur l'égalité professionnelle en novembre 2007 – Participation aux groupes de travail pour la réalisation du nouveau Rapport de Situation Comparée en 2008)

Les actions concrètes et « phares » de la CFE-CGC sont : **l'égalité salariale, la disparition du plafond de verre, le paiement du congé paternité à 100%**, la neutralité de tous les **congés parentaux** dans une carrière, la reconnaissance **du temps partiel** à sa juste valeur, la **mixité** des métiers, la **valorisation** de l'égalité professionnelle dans les entreprises etc.... C'est pour obtenir cela que les réseaux équilibres se battent au quotidien.

RESEAU équilibre

Le 02 février 2009